

ATELIERS DE DROIT DES AFFAIRES

Direction scientifique :

Géraldine GOFFAUX-CALLEBAUT

Sandie LACROIX-DE SOUSA

Cadre :

Mis en place en 2017, ce cycle de conférences vise à fédérer les membres du laboratoire (enseignants-chercheurs, doctorants et autres membres) et à permettre de mener une réflexion collective, de façon transverse en intéressant à la fois les trois axes du laboratoire (normes, patrimoines et personne dans la cité). Ce cycle d'ateliers permet également de faire vivre une matière historique, le droit des affaires, au sein du CRJ Pothier.

Objectifs et modalités :

Ce cycle de conférences en droit des affaires a pour objet d'approfondir certains thèmes de droit des affaires, par des sujets d'actualités ou des sujets plus fondamentaux. Cet approfondissement passe par le choix d'un sujet spécifique et par la méthode : une présentation, une contradiction, une discussion.

Pour chaque thème, un enseignant-chercheur, issu du laboratoire ou invité, présente une contribution parue ou à paraître, d'une trentaine de minutes environ, à laquelle répond un autre collègue, issu du laboratoire ou invité, qui - sans refaire une intervention – a travaillé la contribution et apporte la contradiction ou pose des questions pour initier la discussion.

Le public est bien sûr invité à participer à la discussion pour ainsi approfondir la réflexion.

Ce modèle de conférence permet de faire progresser non seulement la recherche individuelle mais également de fédérer les membres du laboratoire travaillant sur les questions de droit des affaires. Partant, elle assure le rayonnement des travaux et contribue à faire connaître les jeunes chercheurs et enseignants-chercheurs de la faculté.

Public :

Le premier cercle visé est celui des membres du laboratoire, et spécialement des doctorants. Au-delà, les étudiants de l'IEJ et ceux des Master Droit des affaires et fiscalité, Master Droit et ingénierie du patrimoine et Master Droit civil et judiciaire sont bien sûr invités.

Enfin, ces conférences sont également proposées aux avocats et aux magistrats (notamment les juges consulaires), sans toutefois que ces invitations ne mènent à dénaturer le projet et ne mènent à des conférences de pure actualité.

Programme :

Année 2017-2018 :

20 novembre 2017 :

Invité : Edmond SCHLUMBERGER

Discutant : Sandie LACROIX-DE SOUSA

Thème :

Les limites récentes au principe de la transmission universelle du patrimoine des sociétés

Lieu : Maison des avocats

4 avril 2018 :

Invité : Aida KEMELMAJER de CARLUCCI

Discutant : Patrice HOANG

Thème :

La réforme du droit des contrats dans le code civil et commercial argentin (comparaison avec le droit français)

Lieu : Maison des avocats

14 mai 2018 :

Invité : Véronique MAGNIER

Discutant : Géraldine GOFFAUX-CALLEBAUT

Thème :

Entreprise, intérêt social et réforme de l'article 1833 du Code civil

Lieu : Maison des avocats

Année 2018-2019 :

22 novembre 2018 :

Invité : Anthony MAYMONT

Discutant : Aurélia PIACITELLI-GUEDJ

Thème :

La liberté contractuelle du banquier à l'aune des droits fondamentaux

Lieu : Amphithéâtre Révigny (Campus La Source)

24 janvier 2019 :

Invité : Olivier de Maison Rouge

Discutant : Sandie LACROIX-DE SOUSA

Thème :

Droit et cyberisques

Lieu : Amphithéâtre Besson (Campus La Source)